

louïedire



L'association "Grandir à Cérelles" fait sa rentrée et vous attend lors de son Assemblée Générale qui se tiendra le **LUNDI 11 SEPTEMBRE** à 20 h30 dans la salle des associations.

Les Randos cerelloises
rendez-vous salle communale de Cérelles
LE 17 SEPTEMBRE

Venez nombreux découvrir Cérelles et ses environs. Traditionnellement, un pot de l'amitié clôturera cette matinée.

Pour les marcheurs,
3 parcours libres, fléchés, avec ravitaillement : 5, 10 et 16 km

Tarif : 3,50 euros pour les licenciés. 4 euros pour les non licenciés. Gratuit pour les - de 12ans.

Les animaux sont interdits

Pour les vététistes,
6 parcours
20, 30, 44, et 63 km
avec ravitaillement

Tarif : 4 euros pour les licenciés 6 euros pour les non licenciés. Gratuit pour les - de 12 ans. VTT : économisez 1 euro avec les préinscriptions en ligne www.cerellesvtt.fr



ELIJAH PERONNEAU
SAINT-JALMES.

24 heures après son sacre départemental, il devient champion régional sans avoir perdu une seule race de toute la saison. Pour l'année 2016/2017, Elijah a couru 53 races toutes compétitions confondues, n'en concédant qu'une seule (race où il finit deuxième). La page UFOLEP se tourne, et **Elijah va désormais courir exclusivement en FFC**, sous les couleurs de Joué-Les-Tours, en espérant la même réussite.

CINÉ OFF
Rouziers



21 / 09 - 20H30



23 / 09 - 15H



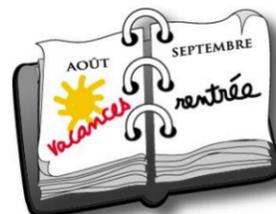
19 SEPT
conseil municipal



Chers concitoyens ,

Les vacances sont finies... les enfants ont repris le chemin de l'école. Ils ont été accueillis par une nouvelle équipe enseignante : nous leur souhaitons une bonne rentrée et une année scolaire fructueuse ! La fin de l'année va être intensive pour la commune : les travaux du local des associations va commencer ; le lotissement de l'Orée du Bois débutera le 21 septembre ; le lotissement Ragueneau va s'achever ; la construction de la bibliothèque-médiathèque va commencer en octobre. Des études sont en cours pour des lotissements route de Beaumont-Louestault, dans le prolongement de la rue des Commaillères, et également pour la résidence Sénior en bordure de la RD28. Nous aurons l'occasion de faire le point de ces travaux lors des réunions publiques que nous organisons chaque trimestre. La période des vacances est propice au constat que nous devons faire un effort pour limiter nos comportements d'incivilité : non-respect des panneaux de signalisation dans le bourg, non-respect des heures de jeu sur le city-stade, non-respect des heures de tonte et bricolage, petites dégradations, ... Le « mieux vivre ensemble » d'une commune commence par le changement de ces comportements ! Bonne rentrée à toutes et tous !

Bonne
reentrée à tous !



Guy Poulle

MAIRIE PRATIQUE

Tél : 02 47 55 10 89 - Fax : 02 47 55 23 40
secretariat@mairie-cerelles.fr
www.mairie-cerelles.fr

HORAIRES ACCUEIL & POSTE

Lundi et vendredi :
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00
Permanence d'un élu
Tous les samedis de 10h à 12h

l'ouiquandcomment 

9
FORUM
DES ASSOS
10H 13H

11
AG GRANDIR
À CERELLES
20H30

16 & 17
JOURNÉES
DU
PATRIMOINE

17
MARCHÉ
DES CONFITURES
Place st Pierre
LES RANDOS
CERELLOISES

19
CONSEIL
MUNICIPAL
18h en mairie

MESSES 

L'église de Cérelles est ouverte tous les vendredis de 14h à 17h. Messes tous les dimanches à 10h30 à Neuillé-Pont-Pierre sauf le dimanche 1er octobre messe à Fondettes pour l'arrivée du nouveau curé Père Jocelyn Fortin. Le samedi à 18h30 : 09/09 Epeigné-sur-Dême, 16/09 Louestault, 23/09 St-Aubin-le-Dépeint, 30/09 Marray.

Bulletin municipal Cérelles n° 33

Responsables de la publication : Guy Poulle et Marie-Christine de Saint Salvy / Membres de la commission de la communication : M-C de Saint Salvy, David Macé, Sylvain Ragot, Frédéric Gaborit / Conception et réalisation : M-C de Saint Salvy - Félicité Boutrolle / Impression : Mairie de Cérelles

Lactum

ÉCOLE

Le Conseil Municipal et le Conseil d'école ont décidé conjointement de solliciter une dérogation pour un retour à la semaine des 4 jours et donc l'arrêt des TAP dès la rentrée de septembre 2017.

Le Directeur Académique y a répondu favorablement le 7 juillet.

Cette décision facilitera notamment l'organisation avec la commune voisine, nos petits Cerellois étant de nouveau accueillis dans leur centre aéré de Rouziers tout au long de l'année les mercredis et les petites vacances.



Qui peut encore croire que ça porte bonheur ?

Trottoir ou crottoir, il faut choisir !

www.dejection-canine.com/legislation-sur-les-dejections-canines

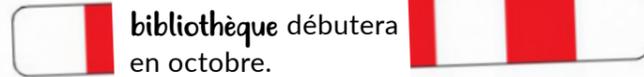
Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

LE MARDI 19 SEPTEMBRE

Conseil municipal - 18h

La construction du lotissement de l'Orée du Bois débutera le 21 septembre.

Le chantier de la bibliothèque débutera en octobre.



AVANT LE LUNDI 11 SEPT

Pour un marché des confitures & conserves sur la place

inscrivez vous par mail
secretariat@mairie-cerelles.fr
objet : marché des confitures.
(mise en place à partir de 10 participants)



Dimanche 24 sept

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Ont été élus Grands électeurs à Cerelles :
Titulaires : le maire Guy Poulle, Gisèle Groux, le 3ème adjoint Sylvain Ragot
Suppléants : 2ème adjoint Chantal Grosbois, Théo Baude, Monique Rolshausen

PROPRETÉ

législation déjections canines.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).

Le problème de l'interdiction des déjections canines relève de la compétence de votre Mairie « responsable de la salubrité publique », vous pouvez signaler cette incivilité par courrier adressé au Maire.



BRICOLAGE / JARDINAGE

«...que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés, de 10h à 12 heures.»

Extrait de l'arrêté de la préfecture

Écho



10 AOUT 2017

Nuit blanche pour les pompiers tourangeaux dans l'Hérault

Partis le samedi matin de Tours pour renforcer les équipes du sud-est de la France, 20 pompiers d'Indre-et-Loire, dont **Éric Pireyre, cerellois, formés pour lutter contre les feux de forêt ont combattu un incendie à proximité de Pezenas** (Hérault). Basés à Aix-en-Provence, les hommes du SDIS37 et leurs 7 véhicules ont donc pris la route de la région de Montpellier dans l'après-midi du mercredi.

Et c'est escortés par les gendarmes qu'ils sont arrivés jusqu'au site où ils ont attaqués les flammes. **Le feu violent, puissant a occupé les pompiers plus de 24 heures durant.**

louppe

RENTRÉE 2017

une nouvelle équipe enseignante à l'école



et une nouvelle directrice : Muriel Chahinian-Gaborit

Pour 95 élèves répartis en 4 classes :
13 PS et 13 MS
Enseignantes : Barbara FOUCHEREAU et Marilyne DORARD
ATSEM : Christine NEVEU
10 GS et 11 CE1
Enseignante : Caroline PONS
ATSEM : Clotilde CORMIER
18 CP et 5 CE2
Enseignante : Laure SIMON
4 CE2, 13 CM1 et 8 CM2
Enseignantes : Muriel CHAHINIAN-GABORIT et Sandrine GRANDJEAN

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

16 ET 17 SEPTEMBRE

l'église de Cerelles sera ouverte au public